



CESAG CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION

MASTER PROFESSIONNEL EN AUDIT ET CONTROLE DE GESTION

- MPACG -

« Le CESAG, bien plus d'une Business School, une vision de l'Afrique conquérante »

Adresse : Boulevard du Général de Gaulle x Avenue Malick Sy

BP. 3802 DAKAR - Sénégal Tél. : (221) 33 839-73-60

Email: info@cesag.edu.sn

Site WEB : www.cesag.sn

CONTEXE

Le CESAG a pour vocation, selon ses statuts, d'accompagner le processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, en aidant au renforcement des capacités humaines et institutionnelles, ainsi qu'en contribuant à l'amélioration des performances des entreprises et autres organisations de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et, au-delà, de l'Afrique.

Le programme du Master Professionnel en Audit et Contrôle de Gestion (MPACG) a été créé en vue de répondre à une forte demande en formation dans les métiers de contrôle.

OBJECTIF

Le Master Professionnel en Audit et Contrôle de Gestion (MPACG) vise à:

- ✓ former des cadres supérieurs capables de concilier une compétence générale et opérationnelle en management et un savoir-faire spécialisé pour l'exercice de la profession d'Auditeur (interne et externe), de Contrôleur de Gestion, de Responsable comptable et/ou financier, de Consultant/Conseiller en management ;
- ✓ assurer la formation initiale dans ces métiers. En particulier, il prépare progressivement à la certification CIA (Certified Internal Auditor) et au Diplôme d'Etudes Supérieures de Comptabilité et Gestion Financière (DESCOGEF) en vue du Diplôme d'Expertise Comptable et Financière (DECOFI), commun aux Etats de l'UEMOA.

DEBOUCHES

Les diplômés du programme de Master Professionnel en Audit et Contrôle de Gestion (MPACG) peuvent occuper les emplois suivants :

- ✓ Auditeur externe ;
- ✓ Auditeur interne ;
- ✓ Contrôleur de gestion ;
- ✓ Responsable comptable ;
- ✓ Responsable financier ;
- ✓ Consultant/Conseiller en management.

PUBLIC CIBLE

Ce programme s'adresse aux cadres et étudiants titulaires d'un diplôme reconnu au moins égal à BAC+ 3 et désireux d'embrasser une carrière d'auditeur (interne et/ou externe), de contrôleur

de gestion, de comptable et/ou de financier dans les entreprises publiques ou privées, les ONG, les cabinets, etc.

ADMISSION DE LA FORMATION

L'accès à la formation se fait par :

- étude du dossier pour les étudiants titulaires d'un diplôme de licence délivré par le CESAG ;
- voie de concours après une étude du dossier pour les étudiants provenant d'autres institutions de formation.

Le dossier du candidat doit comporter le formulaire du dossier de candidature dûment rempli en ligne et attacher les photocopies légalisées des diplômes et documents relatifs aux conditions exigées.

- Condition d'admission

Pour être admis au programme, les candidats à la formation menant au diplôme de Master Professionnel en Audit et Contrôle de Gestion (MPACG) doivent remplir les conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+3 ou de tout autre diplôme admis en équivalence par le CAMES ou par le jury d'admission du CESAG ;
- faire acte de candidature par le retrait et le dépôt d'un « dossier individuel d'admission » (**en ligne**) dûment rempli et contenant toutes les pièces requises au plus tard à la date limite fixée par le CESAG ;
- subir avec succès les épreuves de sélection.

- Epreuve de test d'entrée

Le test d'entrée est composé d'une épreuve écrite et se fait en ligne.

Sous la forme de questions à choix multiples (QCM), de dissertation ou d'études de cas, elle vise à apprécier le niveau du candidat dans les prérequis de la formation (finance, comptabilité, gestion, techniques quantitatives, etc.....).

- Admission

L'admission est prononcée au vu du dossier présenté et à la note obtenue à l'épreuve en ligne. La liste définitive des candidats admis est établie par le jury d'admission du CESAG et diffusée

par voie d'affichage aux lieux de retrait des dossiers de candidature et par lettre de notification individuelle.

Les candidats admis commencent leur scolarité l'année de leur admission. Toutefois, à leur demande, l'admission peut être reportée à la rentrée suivante. Ce report ne peut excéder un an.

LISTE DES ENSEIGNEMENTS

Première Année Master Professionnel en Audit et Contrôle de Gestion - MPACG

Premier Semestre

Codes	UE et ECUE	Volumes horaires				Crédits
		CM	TD/TP	Total	TPE	
	UE 1.1 : Gestion juridique et fiscale	66	24	90	65	8
ACG111	Droit des entreprises en difficulté	14	6	20	15	
ACG112	Droit de l'ingénierie financière	14	6	20	15	
ACG113	Droit du financement de l'entreprise	12	3	15	10	
ACG114	Droit de la concurrence	12	3	15	10	
ACG115	Droit fiscal comparé	14	6	20	15	
	UE1.2 : Comptabilité	54	26	80	55	8
ACG121	Normes comptables internationales - IFRS	20	10	30	20	
ACG122	Difficultés comptables et arrêté des comptes	20	10	30	20	
ACG123	Opérations de fusion	14	6	20	15	
	UE1.3 : Finance	47	18	65	45	6
ACG131	Introduction à la microfinance	7	3	10	5	
ACG132	Introduction à la finance islamique	12	3	15	10	
ACG133	Diagnostic économique et financier	14	6	20	15	
ACG134	Excel appliqué à la finance	14	6	20	15	
	UE 1.4 : Développement personnel & professionnel	60	25	85	60	8
ACG141	Techniques de communication	14	6	20	15	
ACG142	Leadership et techniques de négociation	12	3	15	10	
ACG143	Méthodologie de la recherche	14	6	20	15	
ACG144	Anglais des affaires	20	10	30	20	
	Total SEMESTRE 1	227	93	320	225	30

Deuxième Semestre

Codes	UE et ECUE	Volumes horaires				Crédits
		CM	TD/TP	Total	TPE	
	UE 2.1 : Management et contrôle de gestion	34	16	50	35	5

ACG211	Management stratégique approfondi	14	6	20	15	
ACG212	Conception et mise en œuvre du contrôle de gestion	20	10	30	20	
	UE 2.2 : Audit externe	46	19	65	45	7
ACG221	Normes professionnelles d'audit externe	12	3	15	10	
ACG222	Commissariat aux comptes	20	10	30	20	
ACG223	Techniques de sondage appliquées à l'audit	14	6	20	15	
	UE 2.3 : Audit interne	40	20	60	40	8
ACG231	Contrôle interne, COSO et gouvernance d'entreprise	20	10	30	20	
ACG232	Audit interne : Cadre de la pratique professionnelle et fonction d'audit interne	20	10	30	20	
	UE 2.4 : Systèmes d'information	66	24	90	65	10
ACG241	Gouvernance et gestion des systèmes d'information	14	6	20	15	
ACG242	Acquisition/conception et implantation des systèmes d'information	12	3	15	10	
ACG243	Exploitation, entretien et soutien des systèmes d'information	12	3	15	10	
ACG244	Logiciels de comptabilité	14	6	20	15	
ACG245	Plan de continuité et plan de secours informatique	14	6	20	15	
	TOTAL SEMESTRE 2	186	79	265	185	30